L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 21 AVRIL 1881. 54me Année.

Dufour, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI, 21 AVRIL 1871.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN

Par Jas P. Guinault, au No 15 rue Madison ... installations et liqueurs.

Urgence d'un changement dans la politique municipale.

Nous faisions, dans un article précédent, le compte de ce que la ville aurait à payer l'année prochaine pour un seul item, l'intérêt des bons consolidés de 1852, et pour ne pas faire figurer des chiffres monstrueux et auxquels on ne voudrait pas croire peut-être, nous avons interrompu le compte, préférant laisser aux événements, à mesure qu'ils se développeront, le soin de prendre les précautions nécessaires pour ne pas jeter la communauté dans une de ces terreurs profondes dont il est difficile de revenir, surtout quand on ne voit pas le moyen de la faire cesser. Plusieurs villes du Sud en sont juste où nous en sommes ici à la Nouvelle-Orléans. Mais nous voyons que ces villes ont à leur tête des citoyens intrépides, fermement résolus à mettre un terme à toutes ces réclamations dont l'origine et le fondement remontent à une époque justement condamnée et flétrie par la conscience publique.

Ces réclamations ont été souvent dénoncées et représentées par nous comme le malheur de la situation, et souvent aussi nous avons suggéré le moyen de nous y soustraire. Mais nos efforts ont été vains. Les hommes bien intentionnés qui ont voulu nous appuyer ont été aussi impuissants que nous, et il arrive aujourd'hui que sous divers prétextes plus ou mois légitimes, ou plus ou moins rationnels, au lieu de prendre notre situation en considération sérieuse, on s'occupe au contraire de toutes choses qui ne peuvent que l'empirer en rendant plus lourdes les charges qui pèsent sur la ville, ou plutôt en ajoutant de nouvelles charges à celles sous le poids desquelles la Nlle-Orléans s'affaisse déjà.

L'autre jour, par exemple, dans une conférence tenue à propos de l'administration du port, nous avons entendu M. Clarke, surintendant du chemin de fer de la Nlle-Orléans, St-Louis & Chicago, dire d'excellentes choses sur la nécessité de réduire les charges dont se plaint à si juste titre le commerce maritime et fluvial. Il n'y a qu'un avis à cet égard. Toutes ces charges doivent être diminuées et de beaucoup. Mais nous avons été dans un étonnement extrême quand M. Clarke est allé jusqu'à suggérer leur entière abolition, et le remplacement du revenu du port par une taxe suffisante pour la construction, la réparation et l'entretien des quais et débarcadères. Et qui paierait cette taxe? La propriété foncière, et toujours la propriété foncière, tout comme si la propriété foncière n'avait pas d'autres taxes à payer.

M. Clarke évidemment n'avait pas d'autre vue que celle de l'agrandissement de notre commerce, vue précieuse, sans doute, mais qui, poussée à l'excès et mise à exécution, aurait pour résultat un mal plus grand que le bien qu'elle pourrait produire. Le surintendant du chemin de fer de Jackson n'aurait pas donné ce conseil, s'il eût connu les embarras financiers réellement lamentables de notre ville, non comme port mais comme municipalité.

Il est facheux qu'on ne lui ait pas donné à cet égard les informations nécessaires; mais nous ne sommes pas surpris qu'elles ne lui aient pas été données. M. Clarke était entouré d'hommes de commerce, faisant le commerce et vivant du commerce, d'hommes venus de la Chambre de Commerce, de la Bourse au coton, de la Bourse aux Produits, de toutes les organisations de la ville, ayant peu de soucis pour les intérêts fonciers et les traitant comme s'ils ne devaient jamais être l'objet de la considération publique.

Un autre exemple est celui du maire Shakspeare qui a dit dans les considérants qui l'ont déterminé à signer l'ordonnance sur les égoûts souterrains, qu'il en couterait très peu aux propriétaires en sus des frais de vidange par le mode actuel. Le maire Shakspeare ne peut ignorer que loin d'augmenter ces frais de quoi que ce soit, il faudrait au contraire les réduire, car il sait qu'il n'a été élu que parce qu'on l'a cru dévoué à la réforme économique; et il sait aussi que les 1100 pétitionnaires qui l'ont engagé à suspendre la décision par son veto, ont tous voté pour lui aux dernières élections municipales, depuis le premier jusqu'au dernier. Il sait encore que le Conseil de ville, qu'il a été appelé par ces votes à présider, en est maintenant à chercher des expédients pour échapper au service des mandamus et de tous les ordres de cour déjà obtenus ou qui seront obtenus contre la ville dans le courant de l'année. Le maire Shakspeare sait tout cela aussi bien et mieux que beaucoup d'autres, puisqu'il est propriétaire, contribuable et taillable à merci, comme tous les propriétaires de la ville.

La charge additionnelle sera faible dit-il, dans son message d'approbation ....Pas si faible, car elle s'élèvera encore à la somme estimée d'avance par le Dr. W. Brickell, somme que le revenu de beaucoup de maisons ne pourra donner. D'ailleurs quand on est sur le point de payer de 4 et 5 0[0 de taxe et peut-être aussi de payer pour l'Etat la taxe de Kellogg, ce qui dépend de la cour suprême des Etats-Unis, toute addition de frais à la charge des propriétaires, si petite qu'elle soit, devient une charge sensible, d'autant plus sensible qu'on pouvait l'éviter jusqu'à nouvel ordre en ajournant le projet d'ordonnance sur les égouts souterrains.

Tout le monde ici désire autant que le maire et les administrateurs de ville que la salubrité publique s'améliore, mais comme personne n'a la certitude, ni même la conviction que le système de vidange Waring, pourra l'améliorer considérablement, on s'étonne de voir les autorités municipales adopter avec un tel empressement un système d'égoûts dont la valeur est mise en doute en beaucoup de lieux et auquel on se dispose à renoncer en beaucoup d'autres. On s'est étonné surtout que ces autorités l'aient adopté juste au moment où l'on annonçait qu'un autre devait être présenté par un entrepreneur de Baltimore, recommandé par notre honorable représentant au Congrès, M. Ellis. On en sait peut-être bien autant à Baltimore qu'à Memphis.

Mais revenons au sujet principal de cet article. Comment se fait-il que les autorités de ville consacrent tant de temps à des affaires qui ne pressent pas, à des affaires comparativement insignifiantes, quand le soin de nos intérêts financiers réclame toute leur sollicitude? La question principale, la question qui domine toutes les autres, est celle de savoir comment nous nous y prendrons pour échapper aux taxes de l'année prochaine qui nous font craindre une expropriation générale. On a trouvé ce moyen à Water Town, à Memphis, à Mobile, à Little Rock, à Iowa City, et l'on est en bon train de le trouver à Pensacola, car nous avons annoncé que les citoyens de cette ville sont sur la voie. Ne pouvons-nous nous y engager nous-mêmes? Nos administrateurs seront-ils les seuls à manquer d'énergie dans cette épreuve suprême? Commettraient-ils l'erreur de croire que, parceque les contribuables, sous l'impression des dangers de saisie qui les menacent sans cesse, ont pu payer encore 17 milles de taxe cette année, ils pourront en payer 30, 40, et 50 l'année prochaine?

A toute chose il y a une fin, nous voulons dire une fin à tout abus, et très certainement exiger en taxes plus que les propriétés ne rapportent, est un abus. Le premier devoir des administrateurs est d'y mettre un terme. Ils le peuvent tout aussi bien qu'on a pu le faire à Watertown ou dans les autres villes que nous avons mentionnées. Qu'ils s'éclipsent au moment où ils peuvent prévoir l'arrivée d'un mandamus; qu'ils ne se trouvent plus au City Hall en majorité; qu'ils se dépouillent temporairement de toute autorité officielle et qu'ils laissent leurs chefs de bureau expédier les affaires; ils n'y perdront pas un cent de leur traitement, et les créanciers de la ville seront bientôt forcés de venir à composition. On n'en demande pas davantage.

L'ordre règne à St-Bernard.

Nous apprenons que les travailleurs grévistes qui avaient menacé de créer des troubles sérieux dans la paroisse St-Bernard se sont calmés. La lettre du gouverneur annonçant qu'il agirait avec les forces de l'Etat dans le cas où les moyens dont disposaient les autorités de la paroisse seraient insuffisants, a calmé les plus belliqueux des grévistes et ils se sont empressés de se soumettre.

—Une dépêche publiée par un journal du nord—dépêche que nous avons reproduite—annonçait que M. le vicomte Paul d'Absac, consul de la République française, à la Nouvelle-Orléans, avait été nommé consul général à Québec, Canada.

Cette nouvelle avait attristé la colonie française de la Nouvelle-Orléans qui a su apprécier les rares mérites du représentant de la France. Quelle se rassure. M. D'Absac nous reste, au moins pour quelque temps encore.

Nous lisons dans le *Journal officiel*:

"M. Breuil, consul général de France à New-York, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

"M. Lefaivre, consul général de France à Québec, a été appelé, en la même qualité, au consulat général de France à New-York.

"M. le comte de Sesmaisons, consul de 1re classe à Venise, a été nommé consul général et appelé, en cette qualité, au consulat général de France à Québec."

40 douzaines bottes blanches, à l'Etoile Rouge.

Louisiane.

Nouvelles de la récolte.

Nos correspondants de la campagne commencent à voir les choses sous un aspect moins sombre, en ce qui concerne la récolte de cette année. Les cannes mises en terre paraissent bien mieux conservées qu'on ne l'a dit. La levée du plant s'annonce dans nombre de paroisses comme bonne. En dépit de tout ce qu'on a dit au sujet des souches, on a lieu de penser qu'elles donneront encore des résultats satisfaisants. On pense que les souches de première année ne tarderont pas à démentir les fâcheux pronostics qu'elles avaient inspirés. Il parait certain, dans tous les cas, que l'on peut compter sur une assez bonne levée dans les pièces, qui ont été roulées du 15 novembre à la fin de la roulaison.

La surface plantée est dans la plupart des paroisses, supérieure à la plantation de 1880, de telle sorte que la récolte de 1881 pourrait bien être supérieure aux estimations actuelles, qui sont certainement au-dessous de la vérité.

Nous lisons dans le *Pionnier de l'Assomption*, du 16 avril:

—Après un violent orage, mercredi dernier, la température s'est considérablement refroidie et jeudi matin il y a eu une forte gelée. Nous n'en finirons pas avec l'hiver, cette année.

—Hier matin une crevasse s'est faite sur l'habitation qui appartenait autrefois à M. Littlejohn, aujourd'hui propriété de la banque des Citoyens, occupée par M. Edouard Vives, située à un mille et demi en amont de Labadieville. La brèche avait, dit-on, six pieds d'ouverture et une forte chute. Grâce aux secours empressés des habitants du voisinage, elle a pu être bouchée en quelques heures. Le chemin public seul a été détérioré par l'eau qui fort heureusement n'a pas eu le temps de s'étendre bien loin.

—Le bayou a baissé de plusieurs pouces ces jours derniers. Il y a du vide maintenant dans son lit pour recevoir la crue annoncée des rivières de l'Ouest.

—A l'élection annuelle de la *Napoléonville Fire Co. No.* 1, tenue le 7 de ce mois les officiers suivants ont été nommés par acclamation:

Président, Chas. Dupaty;
Vice-Président, P. J. Gilbert;
Trésorier, Frank Bergeron;
Secrétaire, Thomas Divine;
Assistant-Secrétaire, Pierre Juliat;
Foreman, E. P. Hellain;
Assistant-Foreman, Wm. L. Theriot;
Directeur des tuyaux, Onile Delaune;
Assistant-directeur, Hernes Mavor.

—On annonce pour le 14 et le 15 du mois prochain une foire pour le bénéfice de l'église catholique et de la compagnie des pompiers de Napoléonville. Nous parlerons plus longuement de cette fête, que notre population ne manquera pas de patroner, lorsque nous en connaîtrons le programme.

—Le shérif de la paroisse Est-Bâton Rouge, M. Bates, que nous avons rencontré à la Nlle-Orléans, nous a dit qu'un de ses députés était sur les traces de Hyman, le voleur des dix mille piastres de M. A. Weil. Le cheval que montait Hyman lorsqu'il est arrivé à Bâton-Rouge a été capturé par lui. Il a l'espoir de capturer bientôt le voleur.

M. Edison et l'électricité.

Le nom retentissant de M. Edison avait cessé de paraître dans les colonnes de la presse avec la suite ordinaire de belles découvertes dans le domaine de la science. Le maître renfermé dans son officine, préparait de nouvelles merveilles. Des esprits comme le sien ne se reposent jamais.

M. Edison aura joué un rôle prépondérant dans le mouvement scientifique si puissant de notre époque. Les travaux sur l'électricité, cette force destinée à remplacer un jour toutes celles, dont nous nous servons aujourd'hui, ont ouvert une voie nouvelle. L'emploi de ce fluide qui passe ainsi de l'état destructeur à celui de serviteur obéissant, va se généraliser, s'il faut en croire le maître.

Voici ce que nous promet dans un avenir prochain le magicien de Menlo park:

Il dit qu'il est possible de transmettre la lumière électrique par le cable et qu'avec le temps, si cela devenait nécessaire, il pourra éclairer l'île de Cuba à l'aide d'un moteur qui se trouvera à New York. Ses inventions sont déjà dans un état tel, qu'il peut se servir d'une moitié de la force d'un cheval. Il pense également réaliser tant de profit de sa puissance électrique appliquée au fonctionnement des ascenseurs—"elevators"—etc., qu'il pourra éclairer la ville de New York en opposition aux compagnies de gaz, même si celles-ci fournissent le gaz gratuitement.

Quoi de plus élégant qu'un soulier chaussant parfaitement, et combien sont admirés, avec ce support, les articles qui sortent de l'E. R.

—Aux concours du Conservatoire:
—Votre fils avait travaillé la comédie en dehors du Conservatoire.
—Six mois avec Sarah Bernhardt.
—Bon exemple.
—Et puis, ce lui a donné tout de suite l'habitude des planches.

Le gouvernement du nouveau Czar.—Difficultés de la situation.

Nous empruntons au *Pays* de Paris, la remarquable article qui suit sur les difficultés que rencontre Alexandre III en arrivant au pouvoir. C'est aussi un tableau très réussi de l'état des esprits dans ce vaste empire.

L'attention des hommes politiques se concentre en ce moment sur la Russie. On attend les actes par lesquels se révéleront les intentions du nouveau tsar. On les attend avec un sentiment dans lequel se confondent l'intérêt qu'excite la solution d'un problème difficile, et une sorte de compassion pour le sort tragique d'un souverain chargé d'une si grande tâche au milieu de périls si effrayants. La vérité est que l'histoire a peu d'exemples de pareille entreprise, et que ces exemples, sans être décisifs ne sont pas encourageants. Les libertés publiques ont plus souvent été conquises par les peuples qu'octroyées par la modération et la prévoyance des princes.

L'Angleterre et la France ne sont arrivées au gouvernement du pays par le pays qu'à travers de longues luttes et de sanglantes révolutions. Louis XVI a essayé d'être un roi réformateur, et il a succombé dans une tentative, à laquelle il n'avait d'ailleurs apporté ni des lumières suffisantes, ni une volonté assez droite ou assez énergique. Napoléon III a voulu apporter des tempéraments graduels au pouvoir discrétionnaire dont il s'était emparé; et, bien que l'expérience ait été abrégée par une catastrophe, on peut douter qu'elle ait jamais eu chance de réussite; l'autorité, dans ce cas-là, avait été usurpée d'une manière trop odieuse pour pouvoir s'exercer dans des conditions de contrôle populaire et se perpétuer dans une dynastie.

Les circonstances dans lesquelles se trouve Alexandre III sont fort différentes, nous n'avons garde de le méconnaître, et cependant les données générales du problème sont les mêmes. Il s'agit toujours d'un pouvoir autocratique appelé à se limiter, d'un gouvernement absolu reconnaissant la nécessité d'associer la nation à la gestion de la chose publique. Or, voici la difficulté. Des concessions de cette espèce ont pour premier et plus sûr effet d'en nécessiter d'autres. En vain le souverain qui se démet d'une partie de son autorité aurait-il la prétention de dire tout de suite son dernier mot; la nation une fois mise en goût d'innovations, devient exigeante, et les libertés acquises sont aussitôt employées à en conquérir de nouvelles. On sait en pareille entreprise, comment l'on commence, on ignore jusqu'où il sera nécessaire d'aller. Et quel mélange de fermeté et de clairvoyance, d'abnégation et d'intelligence politique ne faut-il pas pour guider le prince dans la voie où il s'engage!

On ne peut s'empêcher de se demander quelquefois si l'éminent homme d'Etat qui dirige aujourd'hui les destinées de l'Allemagne a lui-même réfléchi à ces conditions, car l'œuvre dont nous parlons c'est aussi la sienne. S'il n'est pas souverain, il est omnipotent, il est dictateur, et il semble difficile qu'il ne se rende pas compte du cercle fatal dans lequel sa dictature est enfermée, ne pouvant ni se démettre, ni se transmettre, ni s'abdiquer, ni se perpétuer, réduite à compter sur des transitions graduelles pour arriver à un régime moins violent, et obligée de reconnaître que l'art de ménager ces transitions est resté jusqu'ici inconnu à la politique.

La tâche dont nous parlons serait encore aisée si elle pouvait se borner à consulter les conditions sociales et les intérêts positifs du pays dont il s'agit de modifier les institutions. Mais, à se représenter la chose ainsi, on perd de vue un élément capital du problème. Le monarque réformateur, le dictateur préoccupé des périls de la dictature, n'a pas seulement à chercher ce qui est en soi bienfaisant et praticable; il se trouve dans l'obligation de satisfaire des besoins d'une nature rationnelle ou idéale. Il a affaire à l'opinion, ce sont les exigences de l'opinion qui le mettent dans la nécessité d'agir, et cette opinion est celle d'une classe de la nation que sa culture rend plus ou moins cosmopolite. Le parti libéral, dans tous les pays, a un fonds commun d'aspirations, dans lequel entrent pour une moitié des idées abstraites d'égalité, de progrès, etc., et, pour une autre moitié, un type d'institutions fourni par les peuples déjà libres, telles que le gouvernement représentatif, les garanties constitutionnelles, la responsabilité des ministres.

Tout cela, à l'appliquer à un état de choses donné, peut sembler déplacé, prématuré, sans rapport aux besoins réels de la masse des populations: peu importe; l'homme d'état ne saurait négliger l'empire de ces notions sous prétexte qu'elles sont abstraites, de ces besoins en alléguant qu'ils sont arbitraires, de ces réclamations en les représentant comme le fait des agitateurs politiques ou des esprits spéculatifs. On a beau faire, l'idée est une puissance avec laquelle il faut compter.

Il est des sentiments qui, par l'empire qu'ils exercent, deviennent des réalités politiques, et c'est aussi du doctrinarisme que de ne pas tenir compte des doctrines.

La conséquence de ce qui vient d'être dit, c'est en tout pays, un certain manque d'équilibre entre les institutions et les mœurs, les mœurs représentant le progrès réalisé par la masse de la nation, et les institutions se conformant bon gré malgré aux exigences des classes instruites. Ce manque d'équilibre a des inconvénients trop évidents pour qu'il soit nécessaire d'y insister; c'est de là, par exemple, que proviennent les divisions, les partis, les réactions. Et plus les différences de culture intellectuelle et morale sont grandes entre les classes d'une société, plus l'inconvénient dont nous parlons devient considérable. Il peut même arriver, comme en Russie, que ces différences rendent le problème presque insoluble.

Le propre de la Russie, en effet, est d'avoir des classes supérieures instruites, connaissant les langues et les littératures de l'Occident, vivant de la vie commune de l'Europe, comparant dès lors leur sort et le sort de leur patrie à celui des peuples voisins, éprouvant le besoin de jouir des mêmes libertés, se jugeant capables et dignes d'avoir des institutions semblables,—et il se trouve que la nation russe prise dans son ensemble n'offre pas les matériaux essentiels de ces institutions. Il y a pis: c'est une question de savoir si la Russie possède les éléments même de cette administration régulière et intègre qui est le premier besoin d'un Etat civilisé, ce personnel animé du point d'honneur professionnel sans lequel il n'y a ni ordre dans les affaires publiques, ni garantie pour les gouvernés. Oh! que c'est à bon droit que les yeux de l'Europe sont sur la Russie! Tout y est possible, en effet, car tout y est à faire, et les expériences du reste du monde sont de bien peu de secours pour prévoir ce qui sortira du sein de cet empire immense et confus, où s'opère le contrat de l'Orient et de l'Occident, d'une barbarie tartare et d'une civilisation raffinée.

LE DIMANCHE on peut s'y chausser jusqu'à une heure à l'Etoile Rouge.

La Seconde de Sarah.—Ce soir commence au théâtre Booth la seconde et dernière "saison" de Mlle Sarah Bernhardt à New-York. On donnera pour la première fois en cette ville, *La Princesse Georges*, avec Mlle Sarah dans le rôle de Séverine, et sa sœur, Mlle Jeanne, dans celui de Sylvanie. Mardi, *La Dame aux Camélias*; mercredi, *Hernani*; jeudi, *Frou Frou*; vendredi, *Adrienne*, et samedi en matinée *La Dame aux Camélias*, représentation d'adieux gratuite et à laquelle ne seront admis que les membres de la profession théâtrale et les inévitables journalistes.

Après sa dernière soirée à Philadelphie, samedi, Mlle Sarah Bernhardt a causé avec un reporter du *Herald*. Il arrivait parfois à l'éminente actrice de dire quelques phrases en anglais, et son interlocuteur lui ayant fait observer qu'elle s'exprimait très correctement en cette langue et que sa prononciation était aussi claire et pure qu'en français, elle a dit qu'elle "piochait" l'anglais avec persévérance et qu'elle étudiait Beatrice, de *Much Ado about Nothing*. Au sujet de ses rapports avec M. Abbey, elle s'est exprimée ainsi:

"J'ai trouvé ... en lui la personnification de l'honneur et de la générosité. Je m'estime très heureuse d'avoir eu affaire à un pareil administrateur."

—Définition du Mont-de-Piété:
Le temple de la reconnaissance.

Une bonne absinthe le matin te rendra frais et dispos.
Un mooss de bière le soir te donnera un joyeux repos.

Affaires de Tunisie.

On reçoit de Tunisie et d'Algérie les dépêches suivantes:

"Tunis, 4 avril, 8 heures, matin.

"J'arrive à l'instant de la frontière. Dans la nuit du 1er au 2 avril, le caïd tunisien Hassouna a rassemblé environ 3,000 hommes de la tribu des Régia, qui se sont transportés à Sidi-el-Amessi, sur la frontière française, pour surprendre, sous prétexte d'une conférence, le camp du commandant Vivensang (du 3e tirailleurs algériens), commandant du cercle de Soukahrras. Celui-ci, prévenu à temps, a pu se retirer.

"Les Arabes étaient armés pour la plupart d'armes de guerre. Ils avaient des étendards déployés. N'ayant pas rencontré le commandant, ils se sont retirés, annonçant qu'ils reviendraient.

"L'agitation des tribus tunisiennes est très grande. Il peut surgir de graves évènements. Les employés du chemin de fer de la frontière à Tunis sont très inquiets. Le chemin de fer peut être coupé à tout instant. Le gouvernement du bey ne prend aucunes mesures."

"Guelma, 3 avril, 1 heure soir.

La concentration des troupes a été habilement effectuée.

Guelma, 3 avril, 9 heures, soir.

"Outre le 34e et le 59e de ligne et le 3e zouaves, déjà arrivés sur les lieux avec de l'artillerie, des renforts de cavalerie, des infirmiers et du train passeront demain par Guelma."

Alger, 3 avril, 9 h. 50, matin.

On mande de Bone:

"Le mouvement des Kroumir tunisiens paraît gagner du terrain. Les tribus se rassemblent le long de la frontière. Les dispositions que prend le général Fergemol font supposer qu'il s'attend à une attaque prochaine."

Cette dépêche de l'agence Havas est conforme à nos dépêches de Guelma et de Tunis. Voici une seconde dépêche de la même agence:

Alger, 3 avril, soir.

Les Kroumir n'ont pas tenté de nouvelle attaque, mais une grande surexcitation règne chez eux. Ils occupent des pentes, des crêtes boisées et chargées de broussailles. C'est à cause de cette position avantageuse pour eux et surtout de l'obligation où étaient nos troupes de ne pas franchir la frontière, sans ordre, que nos pertes ont été relativement considérables, dans le combat du 31 mars.

Les autres tribus de la frontière tunisienne sont activement poussées à prendre part au mouvement.

Il résulte de cette dépêche que l'officier qui commandait le petit détachement attaqué jeudi par les Kroumir a combattu dans des conditions désavantageuses, parce que les Kroumir, une fois repoussés, se sont postés sur le territoire tunisien, d'où ils ont continué la lutte, sans que cet officier, n'étant pas autorisé par un ordre formel à les poursuivre au delà de la frontière, l'ait franchie pour les déloger de leurs positions. Nous espérons que cet ordre, qui n'avait pas à la rigueur besoin d'être donné, le soit maintenant.

Toulon, 4 avril.

Une grande agitation règne dans le port militaire. Les grands transports de guerre Algésiras, Intrépide, Dryade, Corrèze, Sarthe et le croiseur Tourville, entrent en armement, et doivent se trouver prêts à prendre la mer jeudi.

Nous espérons que ces navires se rendront au port de la Goulette, et serviront à appuyer la déclaration de protectorat, qu'il est urgent, pour l'honneur de la France, de signifier au Bey de Tunis.

L'attitude des puissances.

Le correspondant du *Times* examine la situation actuelle. Il assure que le gouvernement français, avant de prendre un parti, a "sondé les puissances".

L'Angleterre ne serait pas éloignée de "saisir une occasion de nous être désagréable".

L'Autriche et la Russie nous seraient favorables.

L'Allemagne serait heureuse de nous voir trouver en Afrique "une sorte de satisfaction aux blessures de notre amour-propre."

Quant à l'Italie, quoiqu'elle soit plus disposée à protester contre les projets de la France, et "quoiqu'elle ait été la première cause de la situation actuelle", elle agirait certainement comme l'Allemagne, "car en ce moment, la France, en fermant à l'Italie son marché financier, pourrait, économiquement parlant, l'étouffer. Le grand intérêt que l'Italie prétend avoir à Tunis n'est rien en comparaison des conséquences auxquelles elle s'exposerait en se fermant le marché français."

Ces indications fournies par le correspondant du journal anglais sont bonnes à enregistrer, et paraissent avoir un certain fond d'exactitude.

Les évènements ne tarderont pas à nous apprendre ce qu'il faut y ajouter ou en retrancher.

Quant aux projets attribués par le *Times* à la France et qui consisteraient à imposer notre protectorat à Tunis en maintenant l'autorité du bey sur ses sujets musulmans, et à établir un tribunal mixte sous le protectorat de la France avec l'adhésion des autres puissances, c'est évidemment vouloir prédire le dénouement de l'affaire avant le commencement des opérations. Nous laissons ce don de double vue au *Times* et à son correspondant.

Encore un lot de bottes Fauché, à l'ETOILE ROUGE.

Alexandre II et la Tzigane.—Le *Figaro* raconte qu'après la guerre de 1870 Alexandre II, dans une de ses chasses, rencontra en rase campagne une bande de Tziganes et s'arrêta pour écouter leurs chants qui lui plaisaient beaucoup.

Une jeune et belle Tzigane se présenta à lui et le tsar l'invita à lui dire sa bonne aventure.

La Tzigane lui prédit toutes les douleurs qui accablèrent les dernières années de sa vie et tous les dangers qu'il a courus.

—Quand mourrai-je? demanda Alexandre II?

La Tzigane se tut.

—Parle! je le veux! dit le tsar.

—Père, répondit la bohémienne, l'année de votre mort est inscrite dans l'année de votre naissance:

1818 1881.

Pour des souliers de communion, allez à l'ETOILE ROUGE.

Académie française.—L'Académie française a ouvert aujourd'hui sa séance à trois heures, sous la présidence de M. Dufaure.

De une heure à trois heures s'était réunie la commission tirée au sort jeudi dernier pour recevoir communication des discours qui doivent être prononcés dans la séance publique de la réception de M. Rousse, élu en remplacement de M. Jules Favre. On sait que cette commission s'était trouvée composée de MM. le duc de Noailles, le duc d'Audiffret-Pasquier, Xavier Marmier et Alexandre Dumas, auxquels s'étaient joints, de droit, le directeur et le chancelier du trimestre, MM. Dufaure et Labiche, ainsi que M. le secrétaire perpétuel Camille Doucet.

Au début de la séance, M. Dufaure a dit: "Messieurs, la commission chargée "par vous d'entendre les deux discours "qui doivent être prononcés le jour de "la réception de M. Rousse est heureuse "de vous dire qu'elle a écouté les deux "orateurs (le récipiendaire et après lui "M. le duc d'Aumale) non seulement "avec une attention soutenue, mais "avec une approbation et même une "émotion dont elle n'a pu ni voulu se "défendre. L'élévation des pensées, la "distinction de la forme, l'appréciation "impartiale des mérites de l'éminent "confrère que nous regrettons promettent à l'Académie française une des "séances les plus intéressantes qu'elle "aura comptées dans ses annales....."

M. le président Dufaure admet alors, suivant l'usage, M. Rousse aux honneurs de la séance.

La maison F. Werlein doit l'accroissement de sa réputation à l'immense supériorité des instruments qu'elle recommande. ... de cinq mois, ... pianos de Mathushek ... de fabriques différentes) qui lui avaient été expédiés, ont été vendus. Ces pianos de Mathushek et de Chickering, sont évidemment les plus recherchés aujourd'hui. La solidité de leur construction (iron frame, maple blocking around the tuning pin) les met à l'abri de toute concurrence. M. Werlein vient d'en recevoir un grand nombre, et invite ses clients à venir les voir, que ceux-ci veuillent acheter ou non.

ESCARPIN VERNIS grande vogue pour les demoiselles. Cet article ne se vend qu'à l'Etoile Rouge.

La comtesse de B.... a acheté pour cinquante louis un petit chien écossais qui vit dans le coton et les rubans de toute couleur. On en prend soin comme d'un enfant poitrinaire.

La femme de chambre de la comtesse, allant faire une commission chez la modiste, demanda s'il fallait faire sortir Toby.

—Oh! non, s'écria madame, il ne peut pas sortir.... il fait un temps de chien!

100 douzaines pantoufles en tous genres, cette semaine, à l'Etoile Rouge.

Simple remarque:

Dans l'embarcadère de la gare du Nord, se trouvent, sur trois portes identiques, placées côte à côte, les mentions suivantes:

Hommes—Dames—Concierge.

Les concierges formeraient-ils un sexe à part?

Chas. C. Frank, de Adrian, M'ch., dit: A ma complète surprise, j'ai pu dormir tranquillement la première nuit que j'ai porté un "Only Lung Pad." Je souffrais de l'asthme depuis des années.

Approbation d'un Révérend.

Le Rév. G. A. Harvey, D. D. de l'Université de Howard, de Washington, a adressé la lettre suivante à MM. H. H. Warner & Co., de Rochester New York:

Messieurs, je prends plaisir à certifier que je connais depuis deux ans le remède connu de Warner intitulé: le "Safe Kidney and Liver Cure," et que je connais aussi sa remarquable efficacité curative dans les maladies invétérées et qui ... incurables de Bright en cette ville. Dans quelques-unes de ces maladies, qui étaient les plus avancées et arrivées déjà presque à leur dernier degré, et qui avaient été abandonnées par les docteurs des deux écoles, la prompte amélioration produite par ce remède m'a paru vraiment miraculeuse. Je suis convaincu que pour les maladies de Bright, à quelque degré qu'elles soient arrivées: il n'y a pas de remède qui puisse être mis en comparaison avec celui de Warner.

Respectueusement votre,
C. A. HARVEY.

BOTTES BLANCHES pour communions, à l'Etoile Rouge.

Décédée le 20 avril, à 6 heures et demie P. M., à l'âge de 65 ans Mme Vve SERAPHIN CUCULLU, née Joséphine Lamarière. Les amis et connaissances des familles Cucullu et Wiltz sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures et demie. Le convoi partira de sa dernière résidence, rue Louisa No 27.

Décédé hier, à 4 1[2 heures de l'après-midi, EDWARD E. VANDRUSS, âgé de 68 ans, membre honoraire de la Société des Jeunes Amis. Les amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à 4 1[2 heures précises. Son corps est exposé au No 311 Ste-Anne, près Claiborne.

De la part de ses enfants.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

MM. les sociétaires sont informés que la première assemblée pour organiser notre FETE CHAMPETRE qui doit être donnée au Fair Ground, le DIMANCHE, 22 mai 1881, aura lieu à l'asile, VENDREDI prochain, 22 avril, à 7 heures du soir.

M. le président compte sur le bienveillant concours des sociétaires pour assurer le succès de notre FETE et fait appel à leur bonne volonté pour l'assister.

Par ordre du Président. J. SCHWEITZER.
Le Secrétaire, L. Bacon. 20 avril—2t

Avis.

Washington, 15 avril 1881.

Les réclamants qui n'ont pas encore présenté l'exposé de leurs affaires dans la forme prescrite par les règlements de la Commission sont priés de le faire sans retard et d'envoyer à l'agent de la République française le nom de l'avocat dont ils ont fait choix.

PAUL DEJARDIN, Agent de la République française.
Pour copie conforme: Le Consul de France à la Nouvelle-Orléans,
21 avril—1f. VTE. PAUL D'ABZAC.

Salle de la Compagnie de Pompe à vapeur St-Bernard No 1.—St Bernard, 21 avril 1881—Les officiers et les membres de cette compagnie sont avisés qu'un meeting spécial aura lieu SAMEDI 23 avril, à 7 heures du soir, dans le but d'effectuer un règlement des billets. Tout billet non rendu au dit meeting sera considéré vendu et porté au débit des membres.

La ponctualité des membres est requise.

Par ordre de J. N. AUGUSTIN, Président.
F. D. Saucier, Secrétaire. 21 avril—3f

Gages. Gages. Gages.

Je prie respectueusement les personnes qui doivent des intérêts arriérés sur des objets mis en gage par elles, de vouloir bien payer le dit intérêt à partir de ce jour jusqu'au lundi, 25 avril 1881, après quoi tous les gages forfaits seront vendus à l'encan.

P. S.—La vente commencera LUNDI, 25 avril, au coin des rues Bourbon et Conti, par l'entremise de MM. Spear & Escoffier, encanteurs.

19avril— J. ARGLADE.

Avis spécial.

Les actionnaires de la Compagnie "Marine Dry Dock and Ship Yard" sont requis d'assister à une réunion qui aura lieu LUNDI, 16 mai 1881, à midi, au No 126 rue Gravier (Nlle-Orléans), pour voter sur la quinzième et la seizième article de la charte de la dite Compagnie.

Par ordre du Bureau des Directeurs.
P. W. SHERWOOD, Secrétaire.
15 avril—30t

LIBRAIRIE FRANÇAISE.
H. BILLARD,
Successeur de HEBERT & CIE.,
59 Rue de Chartres,
COIN BIENVILLE.

Livres d'écoles français et américains.

Livres de Prières, Paroissiens et autres Articles de Piété.

Reçu par steamer "Montréal" un envoi considérable de PAROISSIENS reliures en Ivoire, Nacre, Velours, Cuir de Russie, Chagrin, etc. etc. ainsi qu'un magnifique assortiment de CHAPELETS Nacre, Cornaline, blanche, montures argent.

Images, Souvenirs et Emblèmes de PREMIERES COMMUNIONS
VENDU A UN BON MARCHE EXCEPTIONNEL.

Aussi, un stock très complet de: Papeterie pour Bureaux, Papeterie Fine, Papeterie Fantaisie, Derniers genres.

Articles et Modèles pour Dessin.

Abonnements reçus à toutes les publications françaises.

Envois directs et deux fois par semaine.

Constamment en magasin, un assortiment considérable de ROMANS des meilleurs auteurs.—Nouveautés littéraires reçues chaque semaine.

Choix complet de PAPIERS PEINTS et BORDURES en tous genres, nouveaux dessins, à prix réduits.

Cabinet de Lecture Ab't. 75 cts par mois.

Notre maison se charge de toutes sortes de reliures, fabrication de Registres sur commande à des prix défiant toute concurrence. Travaux garantis et exécutés promptement.

8 avril—

ENTREPOT DE TAPIS,
17.....RUE DE CHARTRES.....17
1500 Rouleaux de
NATTES
DE CHINE,
Tous les genres les plus nouveaux et assortis.
Le plus grand stock au Sud.
ARTICLES DE TAPISSERIE.
A. Brousseau's Son.
Les prix conviendront à tous.
2 avril—

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 20 AVRIL—CLASSE No 93.

Tirage de 4 heures P. M.

68	3	56	56	17	18	42	21	15	40	32	3	24	64

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, ont lieu en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous avons notre signature Ce 20 avril 1881—4 heures P. M.

[illegible] Commissaires.

NOUVEAU JOCKEY CLUB DE LA LOUISIANE.

COURSES DE PRINTEMPS,
Commençant mardi, 19 avril.

Troisième Jour, Jeudi, 21 Avril.

Première Course—Handicap, course à la claie, $200. $150 au premier cheval, $50 au second. Conditions, les mêmes que celles du handicap précédent. Deux milles, sur huit claies.

Seconde—Course de vente pour chevaux de tous âges. Bourse $200 $150 au premier cheval, $50 au second.

Les chevaux entrés seront tous vendus pour $1,000, et devront porter leur propre poids. Pour $700, 10 livres seront allouées; pour $500, 15 livres; pour $250, 20 livres. Tout excédant du montant estré, pour être vendu, sera divisé entre le second cheval et le fonds des courses. 1 1[4 mille.

Troisième—"Howard Stakes," un sweep stakes pour tous les âges, $50 d'entrée, pp. avec $300 ajoutées par le Club, et $300 additionnelles données par M. C. T. Howard; $500 au premier cheval, $100 au second; deux milles, parties liées.

1. William Devine's ch. c. Cassent (4) by Henry Bassett, dam. Bet. Arlington.
2. William Lakeland's ch. c. Kimball (4) by imp. Buckden, dam Mata H.
3. William Lakeland's br. c. Duke of Kent (4) by imp. Bonnie Scotland, dam Fanny Barrow.
4. Morris & Patton's ch. f. Goldbug (4) by John Morgan, dam Bouquet.
5. Morris & Patton's b. h. Long Taw (6) by Longfellow, dam Slipper.

Quatrième Jour, Vendredi, 22 Avril.

Première Course—Course match pour $500 à part; un mille.

1. Jas. Grayer enters b. f. Nyanza, 3 years old, by imp. Buckden, dam Nannie F.
2. Wm. Cottrill enters b. f. Bonnie, 3 years old, by imp. Buckden, dam Bonaventura.

Seconde—Bourse: $200 pour chevaux de tous âges. $150 au premier, $50 au second. 100 livres sur chaque cheval. Les chevaux de trois ans porteront le propre poids; trois livres sont allouées aux juments et poulins. Un mille et un furlong.

Troisième—Bourse: $300; sweepstake pour chevaux de tous âges $250 au premier cheval; $50 au second. Conditions, les mêmes que celles du handicap précédent; un mille en parties liées.

Quatrième—Bourse $250; handicap pour chevaux de tous âges. $200 au premier cheval; $50 au second. Conditions, les mêmes que pour la course précédente; 1 3[4 mille.

Cinquième Jour, Samedi, 23 Avril.

Première Course—"Cottrill Stakes" pour chevaux de trois âges. $25 d'entrée p. p. avec $350 ajoutées, $300 au premier cheval. $50 au second. Le capt Wm Cottrill ajoutera une coupe en argent, valeur $650. Le gagnant du "Pickwick Stakes" portera 7 livres extra. un mille et demi.

1. J. Grayer's Nyanza, by imp. Buckden, dam Nanny F.
2. D. T. Merrick's b. c. Herbert, by King Alfonso, dam Bay Flower.
3. J. Grayer's ch. f. Bernardine, by imp. Bonnie Scotland, dam Tribulation.
4. J. Grayer's ch. f. Brenda, by imp. Bonnie Scotland, dam Belladonna.
5. Wm Cottrill's b. f. Bonnie, by imp. Buckden, dam Bonaventura.
6. George Hake's b. c. Moser, by Voltigeur, dam Ata.
7. Ed. Heffner's gr. f. Bosque Bell, by Enquirer, dam Ida Kinney.
8. Hall Phillips' ch. f. Primrose, by Pilgrim, dam Moss Rose.
9. Morris & Patton's b. c. Explorer, by Enquirer, dam Slipper.
10. Morris & Patton's b. c. Fellowplay, by Longfellow, dam Platina.
11. James Sargent's ch. f. Le Miserable, by imp. Buckden, dam Sweet Bay.

Seconde—Course de consolation pour chevaux battus: bourse: $200. $150 au premier cheval; $50 au second. Chevaux battus deux fois, il leur sera alloué 7 livres; trois fois, 15 livres. Un mille.

Troisième—Bourse $500, handicap pour chevaux de tous âges, $400 au premier cheval; $100 au second. Conditions, les mêmes que pour le handicap précédent; quatre milles.

Dans tous les stakes cinq ou plus sont requis de remplir. Pour toutes les bourses de clubs, les entrées seront gratuites. Il ne sera donné d'argent pour une course non disputée.

Les membres sont invités à venir réclamer leurs insignes au No 104 de la rue du Canal.

Les courses commenceront à trois heures P. M. En cas de mauvais temps, une banderolle sera hissée au-dessus du Crescent Hall, coin des rues Canal et St Charles.

Insignes quarter stretch pour la série des courses	$10 00
Insignes d'invitation	8 00
Insignes d'un jour	2 50
Admission aux tribunes du club	1 00
Admission dans le champ	Libre.

Règlements d'Admission.

Pas de dames admises aux tribunes qui ne soient accompagnées par des messieurs.

Les insignes d'invitation pour non-résidents seulement sont personnelles, et ne donnent droit d'entrée qu'aux personnes invitées.

Les insignes Quarter Stretch donnent le droit d'entrée à toutes les parties de la voie et du champ.

Les billets d'admission aux tribunes ne donnent pas aux porteurs les droits du Quarter Stretch.

Les membres ont droit à l'entrée libre des dames qui les accompagnent.

Les dames accompagnées par des membres sont invitées à visiter la bâtisse du club.

Il est positivement défendu de fumer sur les tribunes des membres.

Les dames et les messieurs seront requis de ... pendant que les courses auront lieu.

Tous véhicules entreront par la porte de Gentilly, ceux des membres exceptés. Les membres du club et les dames qu'ils accompagnent seulement, seront admis par la porte des membres.

Les insignes Quarter-Stretch peuvent être obtenues au No 104 de la rue du Canal et sur le champ de course.

Les chars des chemins de fer Crescent City, Bayou Bridge, branche du chemin d'Orléans, partiront de la Statue de Clay, toutes les trois minutes pendant les courses.

Les pools seront vendus dans le salon du Club du Crescent Hall, au coin des rues Canal et St-Charles.

Stewards.
R. W. Simmons, W. J. Hare, A. P. Mason, Henry W. Conner, J. L. Harris, L. E. Glenny.

Marqueurs.
W. B. Krumbhaar, A. M. Summers.

Juges des Distances.
Thomas L. Airey, Brook Derwell.

Comité de Réception.
S. H. BUCK, chairman.
J. B. Lallande, Theo C. Hernden, N. D. Wallace, A. G. Nicolopulo, J. D. Peet, C. W. Miltenberger, Frank Kennedy, Octave Hopkins, Wright Schaumburg, W. F. Pinckard, W. A. Bell, Atwood Violett, H. Chernock.

Toutes communications devront être adressées à G. W. NOTT, Lock Box 739, Nouvelle Orléans.

R. W. SIMMONS, Président.
G. W. Nott, Secrétaire. 17 avril—

Société d'Assistance Mutuelle de St-Maurice.
(Casernes et Versailles.)

Réunion Générale, Spéciale, Extraordinaire et Obligatoire de cette Association, le JEUDI, 21 Avril 1881, à 6 1[2 heures P. M., à la salle de la Société.

Cette assemblée est convoquée à l'effet:

1° "De ratifier ou de rejeter les Amendements faits aux Articles 24 et 26 de la Constitution."
2° "De proposer de Nouveaux Amendements à la Constitution de la Société."
3° "De discuter la question du Pique-Nique."
4° "De prendre l'avis des membres en général sur d'autres sujets de la plus haute importance."

Par ordre: F. D. SEGHERS, Président.
E. A. Peyroux, Secrétaire. 19 avril—2f

Bureaux de la "Lamm's Fireless Engine Company"—No 46 rue Carondelet.—L'élection annuelle pour neuf directeurs de cette compagnie aura lieu LUNDI, 2 mai 1881, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, aux bureaux de la compagnie. Les livres de transfert seront fermés à partir du 22 avril jusqu'au 2 mai inclusivement.

Tous les certificats de la "Ammonia and Thermo Specific Propelling Company" ayant été rappelés d'après la charte amendée de la compagnie, aucun transfert de ces certificats ne sera reconnu.

14 avril—14,21—1 mai EDWARD L. HALL, Secrétaire.

PRET'S D'ARGENT.

Les personnes désirant emprunter de l'argent sur des DIAMANTS, MONTRES, BIJOUTERIE de tout genre, PIANOS, MEUBLES, GLACES, etc., etc., trouveront avantageux de s'adresser au "HART'S LOAN OFFICE", rue Baronne, 42, vis-à-vis du Bureau de la Compagnie du Gaz, le plus vieil établissement de ce genre en ville, fondé depuis 1838. Possédant de vastes capitaux, le propriétaire peut garder les gages un an sans les déclarer forfaits et offre des avantages spéciaux dans les cas de prêts au-dessus de cent dollars.

8jan—1an

ROYAL LOAN OFFICE
Coin des rues Royale et Toulouse.

ARGENT prêté sur des valeurs collatérales Diamants, Montres, Bijoux, Meubles, Effets de commerce, Bons, Pianos, etc. ... Toutes transactions ... ROYAL LOAN OFFICE ... prompte attention et seront strictement confidentielles.

—1an LEONORA FASS.

LE GRAND MAGASIN Populaire
—DU—
"One Price Clothing"
COIN DES RUES
Ste-Anne et Vieille-Levée,

Est résolu à plaire à tout le monde, et, pour cela, il a fait des efforts extraordinaires pour se procurer un

ASSORTIMENT IMMENSE
—DE—
Vêtements pour Hommes, Jeunes Gens, Garçons et Enfants
A DES PRIX
EXCESSIVEMENT MODIQUES.

Costumes de casimire pour enfants	$1 75 à $6 50
Garçons	2 25 à 6 00
Jeunes gens	3 00 à 8 00
Hommes	5 00 à 10 50
Paletots alpaca gros grain pour hommes	2 50 à 5 50
Paletots alpaca uni	1 50 à 4 00

—AUSSI UN—
Vente (job lot) de 500 costumes casimir laine pour hommes, trois dessins à $5 00

Costumes de Première Communion
CONSISTANT DE:
Un paletot d'alpaca, Un pantalon blanc, Un gilet de dessous blanc et une cravate. } à $3 et au dessus

POUR AUCUN MOTIF

Doit-on négliger de venir examiner mon immense stock et s'assurer des GRANDS BARGAINS.

En agissant loyalement; un prix pour tous; les meilleures marchandises aux plus bas prix.

J'ai espoir de gagner le patronage de tous.

MICHEL LION
Coin Ste-Anne et Vieille-Levée,
16avril—3m DMJ

Mme VILLIO,
Successeur de Mme Vve Fabio.
MODISTE,
166, RUE DE CHARTRES,
Entre St-Philippe et Ursulines.

Grand assortiment de CHAPEAUX à très bon marché. Fleurs, Rubans, Dentelles, Couronnes de Mariées, Chapeaux non garnis et tout articles de MODES.

Les ordres de la campagne seront promptement exécutés. 5 avril—1m.D.M.J.

DEBALLAGE GENERAL
—DE—
MARCHANDISES DE PRINTEMPS,
MARDI, 5 AVRIL. DE TOUT ARTICLE NOUVEAU ET DESIRABLE EN
PATRONS FRANÇAIS,
FORMES, CHAPEAUX
[AINSI QUE TOUTES]
Les Dernières Nouveautés
—EN—
CHEVEUX
—ET—
Articles de Fantaisie

G. T. SCHILLING,
157 et 159 RUE DU CANAL.
Pas de Cartes.
31mars—1m

WM. E. MURPHY,
AVOCAT,
A L'ENCOIGNURE DES RUES DOUANE ET ROYALE.
Consultations de 9 à 2 heures, en français et en anglais.
6avril—

HENRY N. SIEBRECHT.
49 RUE ROYALE 49
MEUBLES DE SALONS, CHAMBRES A COUCHER ET SALLE A MANGER, RICHES ET ELEGANTS
DANS LE DERNIER GENRE.
Papier de tenture, qualités de luxe et qualités ordinaires.
PRIX MODERES.
12avril—6m.

SEMENCE DE RIZ
De premier choix de la CAROLINE
500 SACS.
A vendre par CHS A. LARENDON,
10avril—1mois No 20, rue Carondelet.

Avis.
Les prix les plus élevés seront payés comptant pour des meubles d'occasion (second hand) de tous genres. S'adresser à CASH,
13 fév— Lock Box 2500 N. O. P. O.

ALBERT VOORHIES,
AVOCAT,
A transféré ses bureaux au No 3 1[2 rue Carondelet (rez-de-chaussée).
4oct—

O. DROUET,
NOTAIRE PUBLIC,
Nos. 111 & 113 Passage de la Bourse entre les rues St. Louis et Conti.
1er janv—DMAV

On demande
UNE femme de ... S'adresser ... St-Charles coin ...
17 avril—17,19,21

La meilleure place en ville
POUR
ACHETER DES VETEMENTS
Faits dans le dernier genre,
Pour hommes, garçons et enfants, pour le printemps et l'été est indubitablement
CHEZ
C. LAZARD,
Nos 213, 215 & 217
VIEILLE-LEVEE,
Près de la rue Dumaine.

Tous ceux désirant obtenir des vêtements durables et élégants à des prix modérés, trouveront leur avantage à visiter nos magasins pour y examiner notre nouveau stock qui sera vendu aux plus bas prix du marché.

Vêtements pour enfants de 3 à 9 ans.

Habillement en toile grise	de 75 cts à $3.00
Casimir	de $2.50 à $6.00
Mohair et diagonal	6.00 à 7.50
Genre matelot	3.00 à 5 00
Paletot alpaca	1.00 à 1.50
Pantalon en Kentucky Jeans	70

Vêtements pour garçons de 9 à 16 ans.

Habillement en Casimir	de 2.60 à 4.50
" "	5.25 à 8.75
Paletot Alpaca	1.25 à 2.00
gros grain	3.75

Vêtements pour jeunes gens de 16 à 21 ans.

Habillement Casimir	de 6.25 à 9.00
	10.50 à 12.75
Paletot Alpaca	2.60 à 4.00
gros grain	2.50 à 4.25
Pantalon fantaisie	2.25 à 4.25

Vêtements pour hommes.

Habillement en Casimir	7.25 à 10.00
	11.25 à 17.50
Paletot sac, alpaca gros grain	2.50 à 6.50
Lévite	5.00 à 8.00
Paletot Alpaca uni	2.00 à 4.50
Pantalon Casimir, fantaisie	3.50 à 5.00

Pour Première Communion.

Paletot Alpaca, Pantalon casimir blanc, Gilet piqué blanc, une bonne cravate } pour $4.25

Aussi en drap noir et mérinos noir à très bas marché.

Nous avons un assortiment complet de chapeaux laine, feutre et paille de tous genres et à tous prix.

Vêtements faits sur mesure.
COUPE GARANTIE.

Notre département de linges de dessous chemises blanches et de couleur, pour hommes et enfants, ainsi que cravates, mouchoirs, écharpes en soie, manchettes, boutons, &c, est des plus variés et comprend tout ce qu'il y a d'élégant et de nouveau dans ce genre.

Grand assortiment de malles, valises, sacs de voyage, parapluies, &c, &c, à des prix réduits.

9 av—1m

ENCORE
—DU—
NOUVEAU.

BOTTES TALONS LOUIS XV.
PANTOUFLES TALONS LOUIS XV.
Spécialité de la Maison.
BOTTE FAUCHÉ.
Spécialité de la Maison.
PANTOUFLES CARLOTTA.
Spécialité de la Maison.
EMMA ABBOTT.
Spécialité de la Maison.
BLACK CROOKS.
Spécialité de la Maison.
BOTTES BERNHARDT.
Spécialité de la Maison.
SOULIERS BAS.
Spécialité de la Maison.

Dans cette ligne on trouvera plus de Vingt Genres, variant et dans la coupe et dans les prix.

CHAUSSURES DIVERSES.
Toutes dernières genres et de première qualité.

Bottes chevreau français, Bottes claquées, Bottes en chevreau américain, Bottines, Bottes lacées, Pantoufles. Escarpins.

En tout une variété immense d'articles d'une finesse et d'une élégance parfaite.

DEPARTEMENT
—POUR—
Chaussures d'Hommes.

Dans ce Département l'assortiment est complet, depuis le soulier le meilleur marché jusqu'au plus cher, tout s'y trouve.

Ne perdez pas de vue que la Maison, tout en vendant les articles les plus fins, a aussi UNE GRANDE SPECIALITE D'ARTICLES A BAS PRIX, non fabriqués pour la Maison, mais à elle expédiés et vendus pour le compte de manufacturiers "hard up", ou achetés aux encans des grandes villes du Nord et de l'Est, par les agents de la Maison.

IL Y A EN CE MOMENT

plus de vingt factures de consignations dont la mise en vente a commencé cette semaine; il est donc de l'intérêt de tous d'assister à la vente le plus tôt possible.

Demandez les CATALOGUES de la Maison.

Tous les ordres sont exécutés promptement.

Tout ordre venant d'une institution de charité sera rempli avec un escompte spécial.

On vend aussi des Malles.

L'Etoile Rouge!
ARTHUR DURIEU,
PROPRIETAIRE.
1 Jan—

Etabli à Liverpool
EN 1834.
Stout de Guiness.

A VENDRE PAR
Bassetti & Xiques
67 & 69 RUE DECATUR 67 & 69
30 fév—3m

ETAT de SITUATION ANNUEL
JANVIER, 1881.
DE LA
COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE
LONDON & LANCASHIRE
De Liverpool, Angleterre.

Capital autorisé entièrement souscrit	$7,500,000 00
Surplus net	1,315,591 35
Actif total aux Etats-Unis	1,014,060 91
Surplus net aux Etats-Unis en sus de toutes les obligations	500,196 00

Cette Compagnie ne fait les affaires d'assurance que contre l'incendie.

Valeur de l'action sur le marché, 250 pour cent.

DIRECTEUR ET SECRETAIRE, CHAS. G. FOTHERGILL.
SOUS-DIRECTEUR, J. B. MOFFAT,
A LIVERPOOL.

E. B. MUSGROVE,
AGENT-RESIDENT.
No 62, RUE BARONNE,
Nouvelle-Orléans.

ETAT de SITUATION ANNUEL
JANVIER, 1881.
COMPAGNIE D'ASSURANCE
ROYALE,
DE
LIVERPOOL, ANGLETERRE.
DIRECTEUR
JOHN H. McLARREN,
A LIVERPOOL.

Actif total argent	$24,404,221 86
Actif total argent aux Etats-Unis	2,031,492 39
Surplus en argent net des primes sur l'incendie, après déduction de fonds-capital et des obligations de tous genres	13,062,325 00

N. B.—Le surplus en argent net des primes sur l'incendie de cette compagnie est plus considérable que celui d'aucune autre compagnie du monde entier.

BARBEE & CASTLEMAN,
Directeurs du Département du Sud,
3avril—1a.PP Louisville, Ky.

A louer pour cause de santé.

L'HOTEL WASHINGTON, situé à Thibodeaux et ayant dix chambres. La maison est entièrement meublée. Il y a un emplacement pour un café, en face du bayou et du débarcadère des bateaux. L'Hôtel existe depuis dix-huit ans. On en donnera possession tout de suite. Prix modéré. S'adresser sur les lieux, à Thibodeaux, Louisiane, ou à M. L. Marcil 214 coin Bassin.
27mars—1m

Fair Grounds à Louer.

Pour Pique-Niques, Bals et autres amusements à des prix réduits, inclus la lumière électrique, sur application faite à
G. W. NOTT,
27 mars— No 104 rue du Canal.

A louer.

UNE MAISON basse, ayant quatre chambres, deux cabinets et une galerie, avec gaz, cuve et waterworks. Il y a une grande cour et une arrière-cour. La maison est située rue des Ursulines, entre Bourgogne et Rampart No 140. Possession en sera donnée le 1er mai. Pour les conditions, s'adresser rue Roman 282.
14 avril—

Merchants' Mutual Insurance Co
OF NEW ORLEANS,
104 CANAL STREET.
Twenty-Sixth Annual Statement.

In conformity with the requirements of their charter, the Company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31st, 1880, including Unearned Premiums of the previous year—

On Fire Risks	$284,553 51
On Marine Risks	33,662 42
On River Risks	29,715 16
Total Premiums	$347,951 09
Less Unearned Premiums	88,524 00
Net Earned Premiums 31st May 1880	$259,427 09
Losses paid—	
On Fire Risks	$74,425 52
On Marine Risks	8,810 44
On River Risks	6,471.11
Taxes and Expenses, Less Interest	15,203 97
Re-insurance and Return Premiums	16,706 72—121,627 72
Profit	$137,799 37

The Company has the following Assets:

Real Estate	
City Bonds and Mortgage Bonds	$219,085 97
N. O. Waterworks Stock (1454 shares)	46,215 00
Notes secured by mortgage and pledge	147,842 37
Bills Receivable	30,441 96
Premiums in course of collection	34,770 77
Insurance, Bank and other Stocks	66,717 31
Judgment on mortgage note	2,000 00
City Time	2,000 00
Cash on hand	30,430 14
	$580,513 52

The above Statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY, President.
G. W. Nott, Secretary.

State of Louisiana, Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me the 12th day of June, 1880.
JAMES FAHEY, N. P.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 12th day of June 1880, it was resolved to declare a cash dividend of 25 per cent on the net earned participating premiums for the year ending 31st May 1880, payable on the third Monday of July next, also, to pay the Stockholders on demand a second semi-annual interest of five per cent, making ten per cent per annum on the Capital Stock of the Company. Hereafter, interest dividends to be paid quarterly.

DIRECTORS.
P. Maspero, J. J. Fernandez, Paul Fourchy, John Geddes, Jno. B. Lallande, D. Fatjo, Edward Toby, D. A. Chaffraix, C. W. Smith, Chas. Lafitte, W. Taylor.
1 Juin—